



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 5 décembre 2024 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 29 novembre 2024

Nombre de membres en exercice : 39 titulaires

Secrétaire de séance : Françoise AGIER

Présents avec voix délibérative : 21 (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : 20

Représentés : 1 Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : 22

### Présents avec voix délibérative :

#### CC. MACS

Françoise AGIER ; Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Dany JAMMES

#### CAGD

Hervé DARRIGADE ; Bérangère SABOURAULT ; Caroline JAY

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE

#### CC. DU SEIGNANX

Alain PERRET ; Philippe POURTAU

#### CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Christian VIGNES

### Absents :

#### CC. MACS

Jean-Luc BELESTIN ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Jean-Michel DULER ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Patrick MONDENX ; François GUILLAMET ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

#### CAGD

Alain BERGERAS ; Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine ERIDIA ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Florence PEYSALLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; François CLAUDE ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

#### CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Didier HERBERT ; Marc MABILLET

#### CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Denis VEJUX ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCÉ ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

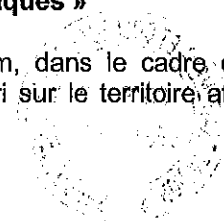
**Représentés (pouvoirs) :** Pouvoir de M. Pierre PASQUIER à M. Alain PERRET

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL\_2024\_090

**Appel à projet de CITEO/ADELPHE « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques »**

Monsieur Thierry GUILLOT, Vice-Président, expose à l'assemblée que le Sitcom, dans le cadre du service public de gestion des déchets souhaite augmenter le nombre de points tri sur le territoire afin d'augmenter les flux d'emballages et papier graphique émanant des ménages.





En plus des projets d'implantation de points tri lors de la création de nouveaux logements, le Sitcom souhaite développer des points de collecte de flux d'emballages fibreux et non fibreux dans le cadre de sa politique de densification des points tri et de substitution des bacs à ordures ménagères.

Compte tenu de l'enjeu en termes de tonnage et des flux soutenus par l'éco-organisme Citéo/Adelphe, Monsieur le Vice-Président précise qu'un dossier de demande de financement a été présenté à Citéo/Adelphe dans le cadre d'un appel à projets afin de faciliter la réussite de ces politiques de déploiement de points tri.

L'appel à projet « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques » 2024 vise à :

- Accompagner financièrement le déploiement des équipements de précollecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale de recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques ;
- Mobiliser de façon accrue le citoyen en renforçant les actions de communication initiées au niveau des territoires, dans l'objectif d'augmenter le taux de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques ;
- Améliorer la qualité du geste de tri dans les zones où celle-ci impacte fortement l'efficacité économique du dispositif ;
- Poursuivre les leviers d'actions ayant démontré leur efficacité en matière de performance au travers des 412 projets d'optimisation de la collecte, sur près de 29 Millions d'habitants, accompagnés au cours des six dernières années par Citeo et Adelphe ;
- Accompagner l'harmonisation des schémas de collecte au niveau national.

Monsieur le Vice-Président propose donc de déposer un dossier à cet appel à projets Collecte 2024 sur les leviers suivants :

Levier 1 : Améliorer les performances des plastiques, métaux, papiers

Levier 2 : Améliorer le captage des cartons et fibreux des ménages

Levier 4 : Améliorer les coûts du verre et ses performances.

**Vu** les modalités de candidature à l'appel à projets « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques » 2024 de Citéo/Adelphe

Le Comité syndical,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Approuve** le déploiement de points tri au travers les politiques de densification et de substitution

**Approuve** la candidature du Sitcom Côte Sud des Landes à l'appel à projet à projets « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques » 2024 de Citéo/Adelphe.

**Autorise** Monsieur le Président à déposer une candidature pour un dossier d'optimisation de collecte pour le territoire dans le cadre de l'Appel à Projets « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques » et à signer le contrat afférent avec Citeo / Adelphe.

**Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier pour en assurer la bonne finalité.

**PREND ACTE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Pour extrait conforme,  
A Bénesse-Maremne, le 11 décembre 2024

Le Président,  
Alain CAUNÈGRE

